

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES 2025/2026 : INFORMATIONS ET CALENDRIER LICENCE

Chaque étudiant inscrit en Licence doit choisir en TD obligatoire une langue vivante étrangère niveau post-Bac parmi les quatre proposées : Anglais, Espagnol, Italien, Allemand.

Cursus		Langues	Total d'heures	Séances	Calendrier des enseignements	Rattrapages	Évaluation
S1	Licence préparatoire (Semestre 1 uniquement)	Anglais	12	8	S1 : du 22 septembre au 22 novembre	Du 24 novembre au 6 décembre	Contrôle continu intégral
	Licence 1 ^{ère} année (Semestre 1 uniquement)	Anglais Allemand	12	8	S1 : du 22 septembre au 22 novembre		Contrôle continu intégral
	Licence 2 ^{ème} année	Anglais Allemand	13,5	9	S3 : du 22 septembre au 29 novembre	Du 1 ^{er} au 6 décembre	Contrôle continu intégral
	Licence 3 ^{ème} année	Anglais Allemand	13,5	9	S5 : du 22 septembre au 29 novembre		Contrôle continu intégral
	Cours de langue facultative (« Bonus langue »)		Anglais Allemand	10	7	S1 : du 6 octobre au 22 novembre	Du 1 ^{er} au 6 décembre
Enseignements destinés aux étudiants de Licence 2 et 3, dans la limite des places disponibles. Attention ! La langue facultative doit être différente de celle choisie en enseignement obligatoire.							

Suspension des TD : Toussaint : du 27 octobre au 1^{er} novembre - Noël : du 22 décembre au 3 janvier

Cursus		Langues	Total d'heures	Séances	Calendrier des enseignements	Rattrapages	Évaluation
S2	T.D.	Anglais Allemand	12	8	S4 : du 26 janvier au 4 avril	Du 6 au 11 avril	Contrôle continu intégral
		Anglais Allemand	12	8	S6 : du 26 janvier au 4 avril		Contrôle continu intégral
	C.M.	Anglais	10	10	S6 : du 12 janvier au 21 mars	Du 23 au 28 mars	Contrôle terminal
Cours de langue facultative (« Bonus langue »)		Anglais Allemand	10	10	S2 : du 26 janvier au 21 mars	Du 23 mars au 6 avril	Contrôle continu Points de bonification
Enseignements destinés aux étudiants de Licence 1 / 2 / 3, dans la limite des places disponibles. Attention ! La langue facultative doit être différente de celle choisie en enseignement obligatoire.							

Suspension des TD et cours : Hiver : du 23 au 28 février

Pour tous les enseignements indiqués ci-dessus, y compris les cours de langues facultatifs (« bonus langue »), **la présence de l'étudiant est obligatoire et contrôlée.**
Pour les TD de Licence 2 et Licence 3, il est **OBLIGATOIRE** de choisir la même langue au 1^{er} et au 2^e semestre.

Accédez à toutes les informations utiles sur les enseignements et les examens : <https://ametic.univ-amu.fr/course/view.php?id=138469>